



RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division des établissements

Département de l'accompagnement et du suivi des politiques éducatives DASPE

Service des projets et des crédits

Affaire suivie par Magalie Quiros 01 57 02 64 65 Fax 01 57 02 64 68 ce.daspe@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco 94010 Créteil cedex Web: www.ac-creteil.fr Créteil, le 6 octobre 2020

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Monsieur le principal du collège Romain Rolland 94200 Ivry Sur Seine **pour attribution** 

Madame l'agent comptable du collège Romain Rolland **pour information** 

s/c de Madame l'inspectrice académique directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne

Objet : Notification de crédits au titre des actions relatives au plan de lutte contre le décrochage scolaire, année scolaire 2020-2021, BOP 141 Enseignement scolaire public du second degré.

A l'issue de l'instruction des demandes présentées dans le cadre du plan de lutte contre le décrochage scolaire, les services académiques ont émis un avis favorable à l'action proposée par l'établissement.

Aussi, je vous informe que je procède au versement de la somme de **750,00 euros** pour l'action portée par l'établissement « action d'intervention ».

Vous veillerez à fournir un compte-rendu d'exécution financière et à le joindre au bilan pédagogique qui sera transmis à la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne.

Pour le Recteur et par délégation la secrétaire générale

Sylvie THIRARD